

	<b>ORGANISATION DES PRODUCTEURS DE PETROLE AFRICAINS</b>  <b>(APPO)</b>	
<b>36<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'APPO</b> <b>2 avril 2019, Malabo - République de Guinée Equatoriale</b>		

## COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil des Ministres de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) a tenu sa 36<sup>ème</sup> Session Ordinaire le 2 avril 2019 à Malabo en Guinée Equatoriale, sous le très Haut Patronage de **S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Treize (13) Pays Membres de l'APPO ont pris part à cette Session, à savoir: **Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée Equatoriale, Libye, Niger, Nigéria, et Tchad.**

Les pays suivants n'ont pas été représentés: **République Démocratique du Congo, Ghana, Mauritanie, Afrique du Sud, et Soudan.**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **S.E. M. Francisco Pascual Obama ASUE**, Premier Ministre et Coordinateur de l'Administration de la République de la Guinée Equatoriale, représentant **S.E.M. S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Cette cérémonie a enregistré les interventions de :

1. **M. Mahaman LAOUAN GAYA**, Secrétaire Général de l'APPO;
2. **S.E.M. Gabriel MBAGA OBIANG LIMA**, Ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée Equatoriale et
3. **S.E.M. Francisco Pascual Obama ASUE**, Premier Ministre et Coordinateur de l'Administration de la République de la Guinée Equatoriale.

Les intervenants ont insisté sur la nécessité de la mise en œuvre de la réforme de l'Organisation pour répondre aux attentes des Pays Membres de l'APPO et de leurs populations.

Les travaux se sont déroulés dans un climat de sérénité et de responsabilité au Centre de Conférence de Sipopo à Malabo, et ont été présidés par **S.E. Dr. Emmanuel IBE KACHIKWU**, Ministre Délégué en charge des Ressources Pétrolières de la République Fédérale du Nigéria, Président de l'APPO.

Cette Session Extraordinaire du Conseil des Ministres a porté sur les points suivants:

1. Compte rendu de la 35<sup>ème</sup> Session Ordinaire du 31 mars 2018 à N'Djamena et des Sessions Extraordinaires du 11 juin 2018 et du 26 janvier 2019 à Abuja
2. Point de mise en œuvre de la Réforme
3. Commentaires et recommandations du Conseil Exécutif
4. Projet de budget de l'exercice 2019
5. Présentation de la Société Africaine d'Investissement en Energie (SAIE).

A l'issue de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, et après examen des amendements proposés, le Conseil des Ministres a pris les décisions suivantes:

1. La prorogation de la période de transition sous la présidence de Son Excellence **M. Emmanuel Ibe KACHIKWU** du Nigéria à décembre 2019 pour mener à bien la réforme;

2. Une équipe de ministres dirigée par le président de l'APPO et chargée de visiter tous les pays ayant manifesté leur intérêt pour accueillir le siège de l'APPO d'ici la fin du mois d'août; la priorité est donnée au siège actuel une fois que les conditions requises ont été remplies;
3. Proroger le processus de recrutement jusqu'à la fin du mois d'août 2019 et a exhorté les pays membres à envoyer leurs candidatures avant la fin du mois de juin 2019;
4. Désigner un consultant pour le processus de sélection.
5. Le mandat du personnel du Groupe I est prolongé jusqu'à la prochaine Session Extraordinaire du Conseil qui se tiendra au dernier trimestre de 2019 à Abuja, au Nigeria.
6. Remercie le Congo pour la pris en charge, à compter du 2 avril 2019, des responsabilités sur le personnel local et d'indemniser le Secrétariat au titre de la créance judiciaire envers APPO.
7. Adopte du budget pour l'exercice réduit du 1er avril au 31 décembre 2019, 25 % de ce budget sera utilisé pour soutenir le processus de transition.
8. Organiser un Sommet des Chefs des Pays Membres de l'APPO au début de l'année 2020 au Congo.
9. Travailler avec l'Algérie et la Commission de l'Union Africaine pour explorer les possibilités de fusion de la Commission Africaine de l'Energie (AFREC) et de l'APPO.

Le Conseil des Ministres a réaffirmé sa gratitude à la République de Guinée Equatoriale pour ses actions en faveur de la bonne marche de l'APPO.

Par ailleurs, compte tenu de la situation financière difficile du Secrétariat de l'APPO, le Conseil des Ministres a exhorté les Pays Membres de l'APPO, qui n'ont pas encore payé leurs contributions statutaires et arriérés, à régulariser leur situation.

Par ailleurs, le Conseil a élu à l'unanimité le Ministre délégué en charge des Ressources Pétrolières de la République Fédérale du Nigeria et le Ministre du Pétrole et de l'Energie de la République du Niger en qualité respectivement de Président et Vice-Président de l'APPO pour l'exercice 2019.

Enfin, le Conseil des Ministres a exprimé sa profonde gratitude à la République de Guinée Equatoriale et à son Président **S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO**, pour l'excellente organisation de la présente réunion et l'hospitalité chaleureuse qui a été réservée à toutes les délégations présentes à Malabo, et pour le grand intérêt que porte la Guinée Equatoriale au développement et au rayonnement de l'APPO sur l'échiquier continental et international.

Adopté à Malabo, le 2 avril 2019.

Le Conseil des Ministres de l'APPO



Dr. Emmanuel Ibe Kachikwu